



AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par le soussigné que lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019, à 21h00, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 298** intitulé « Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville pour l'année 2020 ».

Ledit règlement a pour objet d'établir la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville pour l'année 2020.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **18^{ème} jour** du mois de **décembre** de l'an **2019**.

Jonathan Fortin, LL.B.
Greffier